

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 4

Artikel: L'emploi des fiches à l'école primaire [suite]

Autor: Dévaud, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dr Armand Pittet, nouveau recteur du Collège St-Michel. Les normaliens de 1925-1927 eurent en lui un surveillant énergique sans dureté et bon sans faiblesse, un maître de chant très dévoué, un professeur de religion enthousiaste, un confident sûr et réconfortant. Nous savons quelle gaieté il répandait autour de lui, nous savons quelle espérance M. le directeur mettait en lui et quelle fut sa déception lorsque, brusquement, à Pâques 1927, on enleva M. Pittet à Hauterive. M. Pittet s'avancerait dorénavant dans un domaine ardu et élevé et il y brillerait bientôt comme un maître humaniste, universellement connu, couronné des palmes académiques. Plusieurs volées d'anciens normaliens, lors de leur réunion annuelle, sont venues à Fribourg saluer leur grand ami et Hauterive a revu avec plaisir cet hôte dont la bonté attirait tant d'affection. L'année dernière, en juin, M. Pittet donnait aux maîtres secondaires une conférence sur la formation littéraire où l'on reconnaissait le souci de l'humaniste chrétien. Cet héritage de culture chrétienne, les gymnases et les universités l'approfondiront ; l'école populaire le répandra dans l'esprit des masses : tâches diverses, dans des conditions différentes, également nécessaires au bien général du pays.

L'exemple du dévouement des défunts restera fidèlement dans notre mémoire et notre reconnaissance se traduira par la prière pour eux. Les nouveaux titulaires voudront bien agréer l'hommage de nos félicitations et de nos vœux.

Aux avant-postes, on connaît, on apprécie le travail intense et caché de l'école primaire. L'estime mutuelle et la collaboration en deviendront toujours plus faciles.

D. FRAGNIÈRE, *dir.*

L'emploi des fiches à l'école primaire

(Suite.)

IV. — *Comment faire travailler les élèves aux fiches ?*

L'emploi des fiches varie d'une école à l'autre, d'un maître à l'autre. Il serait de mauvaise politique d'imposer à tout le monde un modèle de fiches standardisées bureaucratiquement, avec leur mode d'emploi uniforme et obligatoire. On peut demander que les instituteurs suivent approximativement la même méthode-type ; qui veut le but doit s'astreindre à la « route » qui y conduit. On ne saurait imposer même exigence dans l'utilisation des procédés ; chacun doit pouvoir user des moyens qui lui conviennent le mieux, pourvu qu'il parvienne au but et à temps. On peut très bien enseigner sans fiches : on ne saurait convenablement enseigner sans méthode.

Le moyen le plus simple, le plus usuel, consiste à distribuer les fiches au cours auquel elles sont destinées. Au Mail, les élèves vont les prendre sans bruit dans leur boîte et les y reportent en silence, ce qui les exerce à dominer leurs pieds et leurs mouvements.

Un maître, qui ne ménage point sa peine, à Genève encore, ne remet à chacun la fiche qui lui convient qu'après avoir constaté par des exercices d'application

quel aspect de la notion nouvelle est moins compris, moins assimilé ; la fiche est rédigée, comme une recette médicale, à l'exacte mesure du mal révélé par l'« auscultation », une série de fiches plutôt, qui divisent la difficulté selon un principe cher à Descartes.

Ces généralités ne sauraient nous suffire. Reprenons les catégories de nos fiches. Si elles sont collectives et identiques, les fiches de recherche sont distribuées à chacun. Si elles sont de contenu divers, elles sont ou laissées au libre choix des élèves individuels, des équipes, ou remises à qui jouit des meilleurs moyens d'information. Les fiches d'exercices et de répétition sont réparties au hasard, selon qu'elles viennent en main ; les enfants se les passent ensuite les uns aux autres ou les rapportent dans la boîte où leurs camarades viennent remplacer la leur. Les fiches de récupération sont imposées à ceux qui ont besoin d'un complément de tâches d'application. Les fiches de réflexion et de développement sont laissées au libre choix des élèves forts, qui vont les prendre lorsque leur travail est terminé ou lorsqu'ils sont autorisés à substituer un devoir libre au devoir ordinaire.

Il est des recherches préparatoires ou consécutives à telles leçons, des lectures d'histoire, par exemple, des observations de géographie, d'histoire naturelle, qu'il est utile que tous fassent dans un laps de temps donné. On peut déterminer ces recherches sur des fiches, une demi-douzaine, par exemple, puis avertir les écoliers qu'ils auront à s'astreindre à travailler ces fiches au cours des deux semaines suivantes ; en ce cas, un contrôle sur le modèle de Dalton est nécessaire.

Où l'enfant note-t-il le résultat de son travail ? S'il doit observer, enquêter, dessiner, hors de la classe, il utilise un bloc-notes qui devrait toujours l'accompagner, à couverture résistante, plat et mince, muni d'un crayon lié au bloc-notes par une ficelle. Quand il use des fiches en classe, il inscrit ce qu'il a à inscrire dans son cahier de brouillon, sur une feuille volante *ad hoc*, dans un « cahier des fiches » spécial, comme au Mail ; la matière importe peu, pourvu que le travail soit sérieux et la présentation convenable. Le cahier spécial incite les enfants à travailler avec plus de soin ; le maître peut contrôler plus aisément la besogne de chacun et la faire corriger.

Deux sortes de contrôles sont admissibles, celui du maître et celui de l'élève. Le contrôle des recherches s'opère naturellement au cours de la leçon, au commencement en général, lors de la présentation du « donné » ; les écoliers disent alors ce qu'ils ont observé, ce dont ils se sont informés, ce sur quoi ils ont réfléchi. Cet apport, surtout si l'instituteur sait le mettre en valeur et l'utiliser, est un efficace stimulant de la recherche et du travail personnel ; l'enseignement en tire une saisissante impression d'être fondé sur la réalité et d'être ordonné à la vie, donc un puissant intérêt. Le fait même d'accepter un résultat d'observation ou d'information, de l'insérer dans la trame de la leçon, est le meilleur des contrôles et la plus appréciée des sanctions.

Les devoirs d'exercice, de répétition, de récupération, sont contrôlés et corrigés comme les autres devoirs. J'assistais, en 1935, à une leçon de vocabulaire, première année du III^{me} degré, au Mail. Les fillettes allèrent gentiment et sans bruit prendre une fiche dans la boîte qui les contenait. Revenues à leur place, elles s'affairèrent à trouver des qualificatifs se rapportant à l'habitation, les inscrivant sur une feuille volante. Dès que l'une avait aligné les mots demandés, elle venait présenter son cahier à l'institutrice, qui vérifiait en comparant la fiche et la feuille. Si c'était suffisant, elle disait : « Va voir la fiche-contrôle. » Si la recherche n'avait pas été assez poussée, elle disait : « Tu peux encore trouver

telle et telle réponse (fausse ou laissée en blanc) ; cherche. » Quand l'effort s'avérait inutile : « Va voir la fiche-contrôle. » Les élèves n'étaient autorisées à comparer leurs résultats avec les réponses de la fiche-contrôle que lorsqu'elles avaient manifestement pris quelque peine sérieuse à compulser d'abord leur mémoire et parfois leurs livres de classe. Il leur arrivait de s'écrier :

— Mademoiselle, je ne sais pas comment écrire tel mot.

— Consulte le dictionnaire.

— Mademoiselle, la fiche-contrôle contient tel mot que je ne comprends pas.

— Consulte le dictionnaire.

Les allées et venues étaient presque silencieuses ; l'activité, empressée, se par faisait selon une discipline à laquelle on était depuis toujours accoutumé. Au bout d'une bonne demi-heure, les plus habiles en étaient à leur huitième fiche, et les plus lentes, à leur cinquième.

Si le devoir le mérite, on le met au net dans le « cahier des fiches », au Mail. M. Dottrens estime que la feuille ou le brouillon « manquent de sérieux » ; on les jette ; « les élèves en concluent que leur travail a peu de valeur, puisqu'il n'est pas conservé ».

Beaucoup de fiches ont une fiche correspondante, facile à trouver, qui porte les réponses. Les écoliers, une fois leur fiche achevée, peuvent aller contrôler leurs résultats sur les réponses de la fiche-contrôle. C'est ce qu'on appelle l'auto-correction, improprement à mon sens ; la correction d'une tâche scolaire incombe à l'élève, à l'élève seul, sinon elle ne corrige rien ; ce n'est pas le cahier qu'il importe de corriger, c'est l'ignorance ou l'étourderie de l'enfant ; l'enfant ne se corrige — et encore — qu'en corrigeant lui-même son cahier ; toute correction est une auto-correction. Consulter la fiche des réponses, c'est pratiquer l'auto-contrôle. L'auto-contrôle a rencontré quelque faveur dans nos classes très nombreuses, à plusieurs cours, où le maître est heureux de livrer les grands surtout à quelque travail personnel au moyen des fiches, où la correction ne peut s'effectuer avec la familiarité de l'Ecole du Mail, l'instituteur étant occupé dans une autre division. Les écoliers se contrôlent et se corrigent eux-mêmes, au crayon. Ce système produit de bons résultats et d'instruction et de sincérité. D'ailleurs, avec les aînés surtout, on abandonne peu à peu la manie de qualifier chaque devoir d'une note.

Il est utile de savoir quelles fiches ont passé entre les mains des enfants. Divers expédients ont été essayés : inscrire au dos de la fiche un numéro correspondant à l'enfant qui l'a travaillée avec succès ; inscrire la série de la fiche et son numéro dans la dernière page du « cahier de fiches » ; avoir un tableau quelque part où l'élève inscrit en regard de son nom le numéro de la fiche où il a obtenu son *satisfecit*. Que chacun choisisse celui qui lui plaira, et même n'en choisisse pas du tout ! Une telle vérification n'est, en somme, nécessaire que pour les devoirs de récupération.

Tous ceux qui ont essayé consciencieusement d'employer des fiches ont constaté que la physionomie de leur classe en était changée ; il y avait plus d'allure, plus d'attrait, plus de vie, plus d'effort. Ce sont les élèves qui ont souvent pris l'initiative de prier leurs maîtres de leur fabriquer des fiches. La peine n'est pas légère de s'escrimer à composer des exercices bien conçus, bien rédigés, bien gradués, supérieurs à ceux des manuels, comme adaptation tout au moins. Ceux qui s'y sont astreints en ont été largement récompensés par l'intérêt qu'ont montré les enfants et le profit intellectuel qu'ils en ont tiré.

La fiche située dans l'ensemble de l'enseignement primaire

Il n'est pas inutile, une discussion récente l'a montré, de situer la fiche, qui est un simple procédé, dans l'ensemble de notre conception de l'enseignement primaire, pour notre canton tout au moins, afin de lui ménager sa juste place et de lui attribuer son exacte valeur.

1. Le but de nos écoles de campagne consiste à préparer par une instruction convenable l'enfant de chez nous à la vie de chez nous, chrétienne et paysanne, selon les traditions de notre pays fribourgeois.

a) En conséquence, tout l'enseignement sera conçu et présenté par le maître en correspondance avec la vie que vivra le citoyen fribourgeois, chrétien et paysan, dans les circonstances concrètes du lieu et du milieu où la Providence l'a placé. Il servira Dieu et l'Eglise dans sa paroisse ; il servira sa patrie et l'humanité dans sa commune. C'est à ce service qu'il doit être préparé.

b) Toutes les leçons chercheront, autant que faire se peut, leur « donné » dans le milieu local ; toutes surtout aboutiront à une formation de l'esprit et du cœur exactement adaptée aux tâches vitales qui seront demain celles du futur chrétien et citoyen de ce village et de cette paroisse, travail et prière.

c) La formation de l'esprit consiste en un certain quantum de connaissances constituant un programme strict et ferme, connaissances reconnues suffisantes et nécessaires pour mener une vie chrétienne et travailleuse dans une localité campagnarde de notre pays. Ce programme sera soigneusement adapté par le maître aux circonstances locales de son école. Il constituera, dans son adaptation contrôlée et authentiquée par l'inspecteur, la base des épreuves de l'examen annuel. Car un examen est indispensable, pour l'encouragement des bons et l'amendement des... moins bons ; il est non moins indispensable que l'inspecteur examine en conformité avec le programme *local* établi par l'instituteur (qu'il a au reste approuvé au commencement de l'année scolaire) ainsi qu'avec les procédés dont celui-ci a usé.

d) La formation du cœur consiste en une attitude intérieure vivante, spontanée, clairvoyante et résolue de l'élève à l'égard des tâches de la vie en ce lieu et ce milieu, touchant : le travail et spécialement le travail rural — l'entourage immédiat — le pays cantonal — la patrie suisse — la chrétienté et l'humanité — la foi chrétienne et la pratique de la religion catholique.

Attitude que l'école provoquera, nourrira, affermira, par l'exemple et l'enseignement du maître, par l'esprit de la classe et le comportement des élèves entre eux et dans leur milieu.

2. L'artisan de cette éducation chrétienne et paysanne n'est et ne peut être autre que l'élève lui-même. C'est l'élève qui s'instruit et se forme intérieurement sa mentalité ; le maître n'est qu'un aide, quoique normalement indispensable, dont le rôle consiste à favoriser l'activité vivante de l'élève.

La valeur des méthodes et des procédés s'estime à la mesure dont ils provoquent et soutiennent cette activité.

3. La méthode demeure celle qui est courante dans nos classes et qui procède suivant les trois étapes : donné concret, élaboration didactique ou intellectuelle, exercices d'application.

a) Les élèves cherchent et produisent en classe tout ce qu'il leur est possible d'atteindre du donné concret par observation et recherches personnelles sur l'objet de la leçon.

Ils élaborent l'idée, substance intellectuelle de la leçon, par réflexion en commun et discussion, et la formulent en termes clairs et précis (science actuelle).

Ils s'en assurent à eux-mêmes la possession (science habituelle) par des exercices suffisants, variés, appropriés aux circonstances du milieu, et par des répétitions fréquentes, intelligemment conduites.

b) Le maître fait exposer ce que les élèves peuvent fournir du donné concret, le complète par des renseignements d'appoint exposés intuitivement, l'organise en vue d'une élaboration intellectuelle fructueuse.

Il dirige la réflexion en commun et la discussion, stimule l'effort de pénétration des esprits, expose lui-même ce que les élèves ne peuvent trouver ou ne trouveraient qu'avec peine et perte de temps, résume au tableau noir, point par point, l'acquis du travail d'élaboration intellectuelle, et, lors d'une brève récapitulation, se convainc que tous ont compris.

Il choisit les exercices d'application, tant généraux que différenciés (pour plus forts, pour plus faibles), en tenant grand compte de la réalité du milieu, les explique, les contrôle, les juge et les fait corriger.

c) Toute l'intention du maître, tout son effort, tout son souci tendent à cette unique fin : que l'élève s'instruise et se forme lui-même d'une activité intelligente et personnelle ; intelligente : écartant tout ce qui n'est qu'emmagasinement mnémonique ; personnelle : venant d'une adhésion intérieure aux ordres du maître et d'une volonté ferme de comprendre et d'apprendre. L'activité du maître est ordonnée au travail intelligent et personnel de l'élève ; l'activité de l'élève est ordonnée à sa propre formation : instruction, attitude mentale à l'égard des tâches de la vie.

4. Les procédés sont des moyens particuliers que le maître emploie pour stimuler l'élève dans l'acte de s'instruire et de se préparer intellectuellement à la vie. Leur valeur de moyens se mesure à la possibilité meilleure ou moindre qu'ils offrent d'obtenir la fin : le travail intelligent et personnel de l'élève, sa meilleure adaptation à sa vocation de travailleur chrétien dans tel lieu et tel milieu.

Or, la fiche, on a pu s'en apercevoir, est un moyen supérieur de stimuler l'intelligence de l'écolier en chacun des moments de la leçon, d'adapter les exercices à ses forces et surtout de tenir compte, dans l'enseignement, des circonstances du lieu et du milieu. En outre, dans les classes nombreuses, à plusieurs degrés, elle facilite la besogne du maître.

Ce n'est qu'un procédé, et je n'en suis pas l'inventeur. On peut enseigner sans fiches, et très bien. Cependant, ce procédé correspond si excellemment, si efficacement au but même que j'assigne à notre enseignement primaire, qui est de provoquer l'activité intelligente et personnelle de l'élève, d'adapter toutes les leçons aux conditions concrètes et locales de la vie qu'il vivra dans son village et sa paroisse, que je ne puis que le recommander vivement. Ceux du reste qui l'ont employé judicieusement en ont trouvé quelque soulagement et leurs élèves en ont tiré bon profit.

Note I. — A Cambrai, mes explications étaient rendues concrètes par la présentation de nombreuses fiches provenant, pour la plupart, de la classe d'application de l'École normale d'Hauterive, près Fribourg. Les recueils de M. Dottrens et de Frère Léon contiennent des exemples par centaines d'excellent aloi. Je crois pouvoir me dispenser d'en apporter d'autres, priant mes lecteurs de bien vouloir se référer à ces « outils » de première qualité.

Note II. — Il est une autre espèce de fiches qu'il est bon de signaler au moins en note, les fiches d'information, d'instruction, d'auto-instruction, pour parler comme M. Dottrens. Elles tendent à remplacer le manuel, à se substituer au maître dans l'enseignement. L'écolier s'instruira par lui-même, seul ou dans un groupe, en travaillant sur ces fiches. Celles-ci contiennent les données littéraires, artistiques, scientifiques, techniques, qui remplissent généralement les manuels et les encyclopédies. Elles sont classées et distribuées dans des cartothèques dont les élèves

connaissent le maniement, où ils vont les prendre pour les travailler selon l'intérêt du moment. La discussion de ce problème nous entraînerait trop loin. A notre avis, le maître n'est qu'un aide, mais un aide indispensable, dans la formation d'un esprit humain ; on ne saurait priver de son intervention active et vigilante une jeune intelligence sans dommage grave pour sa culture. On peut concevoir par contre un enseignement où la fiche remplacerait le manuel.

Pratiquement, je crains que les fiches ne restent inférieures aux manuels, fabriquées qu'elles seront en hâte par un instituteur pressé, qui n'arrive plus à dominer sa besogne, et qui n'est pas non plus un Pic de la Mirandole pour tout savoir et tout mettre en fiches. La fiche, à mon sens, est un utile intermédiaire dont c'est l'un des rôles d'adapter la science des manuels à l'intelligence des écoliers d'une part et d'autre part à la réalité de leur milieu.

Note III. — Depuis que cette conférence a été prononcée, M. l'instituteur Maillard, à La Tour-de-Trême, a publié un millier de fiches très bien comprises. Comme elles sont adaptées à notre milieu, à nos programmes, à nos manuels, elles sont utilisables dans nos classes et je ne puis que féliciter l'auteur du travail judicieux qu'il a fourni, ainsi que plusieurs de ses collègues (MM. Descloux, Mottet, Carrel, etc.) qui en ont « multiplié » d'autres, également estimées. Cependant, je crois qu'une publication de fiches ne se justifie que pour un cercle d'écoles assez restreint, constituant un milieu homogène et d'écoliers et de réalités auxquelles approprier l'enseignement.

(A suivre)

E. DÉVAUD.

La gymnastique dans la salle de classe

(Suite)

Les exercices que l'on peut faire en classe doivent être variés comme les buts mêmes qu'ils se proposent. A chaque séance de gymnastique, séance très courte ne dépassant pas quelques minutes, il faudra faire exécuter quatre à cinq exercices choisis parmi les suivants (l'ordre d'ailleurs n'en est pas immuable) :

1. Un exercice de redressement.
2. Un exercice pour les bras et les épaules.
3. Un exercice pour les muscles obliques.
4. Une flexion des jambes.
5. Un exercice de déplacement ou un dérivatif.

Je donnerai d'abord une liste de ces divers exercices, puis j'indiquerai un ou deux exemples de leçons, si toutefois ces quelques minutes de gymnastique peuvent s'appeler une leçon.

I. Exercices de redressement (à exécuter assis)

1. Prendre une règle dans les deux mains et la passer par-dessus la tête à l'élève qui est derrière soi. (On peut revenir par le côté.)
2. La nuit, le jour... La tête dans les mains : c'est la nuit. La relever puis lever les bras et s'étirer : c'est le jour.
3. Attraper un objet en arrière des deux mains.
4. Se tenir au banc, afin de fixer le bassin, et fléchir le corps en arrière.
5. Par deux, dos à dos, bras accrochés, se balancer en avant et en arrière.
6. Par deux dos à dos, à une certaine distance, lever les bras en avant en haut, regarder le camarade qui est derrière soi et lui toucher les mains.
7. Le même exercice en partant de la tête dans les mains, puis regarder en arrière.
8. A cheval sur le banc, dos à l'allée, flexion du torse en arrière jusqu'à saisir les mains de celui qui est de l'autre côté, aussi dos à l'allée. (Ne pas tirer.)
9. Aspirer, s'incliner, souffler la poussière qui se trouve sur la table, de bas en haut et se redresser (à faire en cas d'aération suffisante).